

**9^{ème} réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mardi 15 mars 2022 – 19 h
Rencontre virtuelle**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée présente via la plateforme Zoom et invite les conseillers à se présenter à tour de rôle. La présidente précise que le conseiller Robichaud est absent.

La présidente demande à l'assemblée de respecter une minute de silence en démonstration du soutien porté au peuple ukrainien en ces temps troublés.

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Marie-France Maltais; Richard Gallant; Ghislaine Foulem; Nathalie Mallais Comeau; Pierre Morais; Michèle Hébert; Danny Comeau; Guy Chiasson; Meggie McGraw.

Directrice générale : Marc Pelletier

Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault

Coordonnateur des relations stratégiques : *absent*

Absences : Gérard Robichaud

3. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 49, RÉOLUTION 09-3

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Chiasson**

**QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique
du 15 mars 2022.**

Adoptée

**4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre
du jour**

Aucun conflit n'est rapporté.

5. Lien avec la communauté

5.1 Forum de discussion – CPAÉ

Ce forum n'a pas lieu en rencontre virtuelle.

5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle auprès des élèves ou de leur communauté.

Ce soir le Conseil rend hommage à deux candidates qui se sont brillamment distinguées:

- ◆ **Madame Marie-Hélène Noël**, enseignante de l'école L'Envolée de Shippagan dont la candidature est soumise par la direction de cette école. Madame Noël est une personne très innovante et dévouée envers son école et ses élèves, elle fait preuve d'une soif d'apprendre et d'une polyvalence sans limites. L'épanouissement des élèves tout autant que celui de ses collègues est au cœur de ses préoccupations.
- ◆ **Madame Jolaine Roussel**, enseignante de l'école Le Carrefour Étudiant de Beresford dont la candidature a été soumise par les membres du CPAÉ de cette école. Madame Roussel est une jeune personne engagée et dynamique, une aventurière dans l'âme qui est prête à relever tous les défis qui s'offrent à elle. Elle possède une véritable collection de réalisations, autant d'activités d'apprentissage et de mieux-être auprès des élèves qu'auprès de ses collègues. Madame Jolaine est une personne qui possède un pouvoir de rassemblement positif.

Le Conseil leur transmet toutes leurs félicitations. Le Conseil est extrêmement reconnaissant de pouvoir présenter des personnes ayant un tel engagement, un tel investissement envers les élèves et leur communauté. Ils sont des exemples à suivre dans leur capacité à promouvoir l'inclusion, l'innovation, la générosité et la promotion du bien-être au sein de leurs écoles.

6. Perfectionnement du Conseil

Sans objet

7. Pour discussion ou décision du CED

7.1 Réunion extraordinaire du CED du 1^{er} mars 2022 – avis de motion

7.1.1 Ajout d'un mandat au comité des politiques

MOTION 50, RÉOLUTION 09-7.1.1

La conseillère Mallais Comeau propose

Appuyée par la conseillère Mallais Comeau

QUE soit approuvé par le Conseil d'accorder au comité des politiques le mandat d'agir en tant que comité sur la gouvernance au sein du CEDSFNE.

Adoptée

7.1.2 Gouverne scolaire

MOTION 51, RÉOLUTION 09-7.1.2

**Le conseiller Comeau propose
Appuyé par le conseiller Chiasson**

QUE soit ratifiée la proposition telle que discutée lors de la réunion de travail extraordinaire du 1^{er} mars 2022, pour effectuer une analyse dans la cadre de la réforme de la gouvernance scolaire au Nouveau-Brunswick.

Adoptée

7.1.3 Moratoire de la révision de la gouverne scolaire

MOTION 52, RÉOLUTION 09-7.1.3

**Le conseiller Morais propose
Appuyé par la conseillère Hébert**

QUE soit ratifié la proposition telle que discutée lors de la réunion de travail extraordinaire du 1^{er} mars 2022, le moratoire de la révision de la gouverne scolaire.

Adoptée

8. Adoption des procès-verbaux

8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 8 février 2022

MOTION 53, RÉOLUTION 09-8.1

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Gallant**

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 8 février 2022.

Adoptée

8.2 Suivi découlant des procès-verbaux

Les suivis aux procès-verbaux ont été effectués tel que stipulé.

9. Vérification du rendement de la direction générale

9.1 Mise à jour COVID-19

La présidente donne la parole au directeur général.

Le directeur général annonce des changements majeurs dans la gestion de la pandémie, avec un retour des élèves dans les écoles de la province du Nouveau-Brunswick sans aucune restriction obligatoire, depuis la fin du congé du mois de mars. Le directeur général précise que le respect des gestes barrières restent important, mais qu'il s'agit désormais de responsabilités personnelles. Le district souhaite que chacun se sente respecté dans sa décision de poursuivre ou non la pratique des mesures sanitaires. Le directeur général parle de retour à « l'ère pré-COVID », à l'exception du statut des employés non pleinement vaccinés au sein des districts, pour lesquels la situation actuelle reste maintenue par le gouvernement.

La présidente souhaite faire intervenir l'élève conseillère sur la manière dont ces changements ont été accueillis par les élèves. L'élève conseillère McGraw répond que les élèves sont heureux de ce retour à la normale notamment pour les activités organisées par le Conseil étudiant, bien qu'elle ait observé chez les élèves ainsi que chez les enseignants une réserve quant à l'abandon total du masque et des gestes barrières en général. Elle dit observer encore un grand nombre d'élèves et de personnel de sa polyvalente porter un masque, tous restant conscient que le virus est toujours très présent dans les communautés.

Le Conseil souhaite ensuite souligner l'investissement, la rigueur et la résilience dont l'équipe de gestion et le personnel du DSFNE ont su faire preuve durant toute la pandémie. La présidente renchérit en précisant que le Conseil a apprécié la capacité du directeur général à maintenir une veille informationnelle du Conseil et le constant engagement des employés du DSFNE à faire de leur mieux pour garantir des apprentissages de qualité.

Le directeur des services administratifs et financiers explique l'énergie que les directions d'école lui ont partagée avec la tombée des mesures sanitaires semblables au commencement d'une nouvelle année scolaire.

Le directeur général remercie le Conseil pour leur reconnaissance. Il conclut en expliquant qu'il est déroutant de ne plus avoir à gérer de pandémie lorsque ses soubresauts ont tenu en haleine l'ensemble du district ; cependant la pandémie aura permis au DSFNE de se réinventer en découvrant de nouvelles pratiques, de nouvelles manières d'enseigner et ainsi de sortir grandit de cette épreuve.

9.2 Rapport de vérification – Politique 3.1 « Relation avec le personnel »

Le directeur général présente plusieurs évidences issues de son rapport au Conseil. Le Conseil souhaite s'assurer que le personnel reçoit un rappel annuel concernant les directives en vigueur au sein du district. Le directeur général confirme qu'un

certain nombre de directives doivent être révisées par tous les employés chaque année.

MOTION 54, RÉOLUTION 09-9.2

**Le conseiller Gallant propose
Appuyé par le conseiller Morais**

QUE soit approuvé, comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 3.1 « Relations avec le personnel », tel que présenté par la direction générale.

Adoptée

9.3 Rapport de vérification – Politique 3.2 « Relation avec la clientèle »

Le directeur général présente son rapport au Conseil.

Aucun question n'est relevée.

MOTION 55, RÉOLUTION 09-9.3

**La conseillère Maltais propose
Appuyée par le conseiller Comeau**

QUE soit approuvé, comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 3.2 « Relations avec la clientèle », tel que présenté par la direction générale.

Adoptée

10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation

10.1 Rapport des comités

10.1.1 Comité des finances et des infrastructures

10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED au 28 février 2022

La présidente invite le porte-parole du comité des finances et des infrastructures, le conseiller Chiasson à présenter le rapport.

Il présente le rapport financier du CED arrêté au 28 février 2022.

Sur un budget total de 150 256 \$, les dépenses encourues en date du 28 février se chiffrent à 77 001 \$ ce qui donne un solde de 73 255 \$ à cette date.

MOTION 56, RÉOLUTION 09-10.1.1.1

**Le conseiller Chiasson propose
Appuyé par la conseillère Mallais Comeau**

QUE soit approuvé tel que présenté, le rapport financier du budget d'exploitation du CED arrêté au 28 février 2022.

Adoptée

10.1.1.2 Budget d'exploitation du DSFNE au 28 février 2022

Le directeur des services administratifs et financiers présente le rapport financier du DSFNE arrêté au 28 février 2022. Sur un budget total de 118 825 352 \$, les dépenses encourues en date du 28 février se chiffrent à 118 544 310 \$ ce qui donne un solde de 281 042 \$ à cette date.

Le Conseil se questionne quant au budget non pleinement utilisé par les écoles dans le cadre des écoles réimaginées. Le directeur général prend la parole afin d'informer le Conseil que le district est conscient que les six écoles soutenues financièrement n'ont pu vivre leur projet pleinement en raison des contraintes liées à la pandémie. Il ajoute que ces six écoles seront réappuyées pour l'année prochaine, mais que le district souhaite également étendre le programme à d'autres écoles.

MOTION 57, RÉOLUTION 09-10.1.1.2

**Le conseiller Chiasson propose
Appuyé par le conseiller Morais**

QUE soit approuvé tel que présenté, le rapport financier du budget d'exploitation du DSFNE arrêté au 28 février 2022.

Adoptée

10.1.2 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.2.1 Politique 1.6 – Coût de la gouverne

La présidente remarque une erreur à l'alinéa 1.6.3 (a) où la fédération indiquée n'est pas celle attendue par le Conseil, en l'occurrence le nom de la Fédération Nationale des Conseils Scolaires Francophones (FNCSF) devrait être celui inscrit dans la présente politique. La correction devra être apportée lors de la prochaine réunion publique.

La présidente reprend certains éléments de la politique dont entre autres que le Conseil : encourage la formation et le perfectionnement pour ses membres, met en place des mécanismes pour consulter la communauté du DSFNE pour connaître son point de vue sur les services offerts, dans le cadre de ses fonctions les membres se voient remboursés certains frais tels déplacements, frais internet, frais de garde, etc.

La présidente précise que les mécanismes pour consulter la communauté ont été mis entre parenthèses en raison de la

pandémie, notamment la présentation faite lors de chaque réunion publique par le CPAÉ de l'école hôte de la rencontre. Cependant, la présidente s'attend à reprendre prochainement les activités incluant la communauté grâce à l'abandon des restrictions sanitaires.

11. Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

La présidente précise que tous les membres ont reçu le rapport à l'avance. Elle rappelle aux conseillers, la rencontre prévue à leurs agendas en date du 17 mars 2022 entre le CEDSFNE et les CPAÉ du DSFNE.

11.2 Correspondance

11.2.1 Lettre du ministre Cardy du 2 mars 2022

La présidente informe le Conseil que le ministre Cardy a envoyé une lettre afin de faire savoir que le processus de réforme de la gouvernance scolaire est suspendu jusqu'à la tenue des *Journées de réflexion sur l'Éducation* le 2 avril prochain.

12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

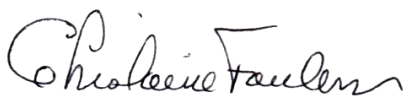
Sans objet

13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

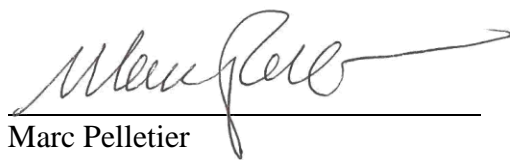
La présidente demande à l'assistance s'il y a des questions ou commentaires. Aucune question n'est relevée.

14. Levée de la séance

La conseillère Maltais propose la levée de la séance à 20h21.



Ghislaine Foulem
Présidente



Marc Pelletier
Directeur général et secrétaire du
Conseil